



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 24735

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le Premier ministre de lui indiquer le coût des sondages réalisés à la demande de la Présidence de la République en 2007.

Texte de la réponse

Le montant des impositions locales se répartit ainsi : taxes de balaye : 69 195 euros en 2007, 69 219 euros en 2008 ; taxes sur les bureaux : 42 224 euros en 2007, 43 299 euros en 2008 ; taxes sur les logements vacants : 14 197 euros en 2007, dégrèvements en 2008 ; taxe foncière : 2 474 euros en 2007, 2 459 euros en 2008. Le coût de la réception du 14 juillet : 419 213 euros (5 500 invités) en 2007, 475 523 euros (7 050 invités) en 2008. Le coût du site Internet : 155 843 euros pour 2007, 251 583 euros en 2008. Le Président de la République ne dispose pas d'une dotation particulière pour frais de représentation, ceux-ci sont régulièrement justifiés et pris en charge par le budget de la Présidence. Il en va de même pour les enquêtes d'opinion éventuellement demandées par la présidence.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24735

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 19 mai 2009

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4794

Réponse publiée le : 26 mai 2009, page 5114